



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 23 septembre 2021
Convocation du : 17 septembre 2021
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le vingt trois septembre à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Maire.

PRESENTS : M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, Mme LEROUX M. DERONNE, Mme DE PARIS, M. QUESTE, Mme COBBAERT, M. MERTEN, Mme DUBREU, M. BAILLEUL, Mme LERNER-BERTRAND, Mme NAEYE, Mme CASIER, M. CATTOIRE, M. VANNESTE, Mme DELANNOY-CUISINIER, Mme TANGHE, Mme DELESTREZ, M. PICKEU, Mme MARZAK-AFFAOUI, M. DEBUISSON, M. DERUYTER, Mme BAURANCE, M. PLOUY, Mme HALOS, M. BIANCHI, M. VANGAEVEREN

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Mme PRINGUEZ, M. AIT EL HAJ, M. BLACTOT, M. BRUNET, Mme CASSAN, M. LANDLER ont délégué respectivement pour les représenter M. HAESBROECK, M. MONPAYS, Mme GUSTIN, M. MARIE, M. DERUYTER, M. PLOUY conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASIER

DE21.096

FINANCES
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES
EXERCICE 2021

Autorisation - Approbation

0380

Diverses demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2021 pour l'organisation de la parade de Noël.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

Nature Fonction	Nom de l'association	Montant Perçu 2020	Montant Proposé 2021
	Frais participation Parade de Noël (subventions débloquées sur présentation de factures, ajustées en conséquence, mais plafonnées au montant indiqué)		
6745/01	-Association des Petits Pêcheurs Armentériois		444 €
	-Association des Mauriciens		444 €
	-Association des Chiens de Défense		444 €
	-Association Family Country Line		444 €
	-Les Amis de la Country		444 €
	-Club de Loisirs Léo Lagrange		444 €
	-Jacques et Françoise de Luxembourg		444 €
	-Les Amis de l'Aviation		444 €
	-La Jeune Garde		444 €
	-Société Municipale de Gymnastique		444 €
	-Secours Populaire		444 €
	-Comité de quartier du Bizet		444 €
	-Comité de quartier Léo Lagrange		444 €
	-Comité de quartier Ile de Flandre		444 €
	-Comité de quartier Route d'Houplines		444 €
	-Comité de quartier des Près du Hem		444 €
	-Comité de quartier Salengro		444 €
	-Comité de quartier Rond-Point/Saint Roch		444 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le

SLOW

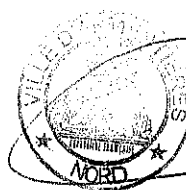
ID : 059-215900176-20210923-DE21096-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver les versements ci-dessus proposés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK
Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille